



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS :

Alerte aux démarchages abusifs au nom de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

Nous avons été informés qu'une entreprise démarché les habitants au nom de notre Communauté de Communes pour réaliser des travaux d'isolation à 1 euro.

Il s'agit d'une démarche frauduleuse.

Pour rappel, la CCPMB, via son service CaseRenov, met à la disposition des habitants un espace d'accueil et de conseils gratuits pour les accompagner dans leurs travaux de rénovation énergétique. Une conseillère Énergie-Habitat qui se prénomme Lilly Martin renseigne les habitants à la fois sur les travaux, le choix des artisans et les aides financières disponibles. Elle accompagne les propriétaires jusqu'à la mise en place d'un suivi après les travaux pour évaluer les baisses de consommation et estimer les économies réalisées.

Dans le cadre du service habitat, la CCPMB proposait également d'emprunter des mallettes thermokit via sa chargée de mission Martine Bazin.

Seuls l'entreprise Soliha et son salarié (Sébastien Benoit) assure des permanences à Sallanches et à la CCPMB pour renseigner gratuitement les habitants sur le programme Habiter Mieux.

La CCPMB tient à informer ses habitants qu'aucune autre personne et missions ne sont réalisées.

Pour toutes ces actions, AUCUN DÉMARCHAGE n'est fait directement auprès des habitants.



Alerte au démarchage abusif
au nom de la
Communauté de Communes
Pays du Mont-Blanc !



Contact

E AMBLARD ou A AMAT: 06 47 66 34 80, e.amblard@ccpmb.fr / a.amat@ccpmb.fr